

Commune de Giromagny



3227 habitants

Intercommunalité : Communauté de Communes la Haute Savoureuse

Département : Territoire de Belfort

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Surface du territoire : 5,65 km² (commune) / 86,77 km² (communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elu référent : Jacques COLIN, maire

Chef de projet : Hélène METIVET (helenemetivet@giromagny.fr)

Le projet

L'OPAH portera sur **l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes** la Haute Savoureuse composée de 8 communes et un périmètre d'intervention privilégié sera créé sur Giromagny afin d'avoir une action plus forte et spécifique sur le centre bourg.

Le programme choisi relève d'une démarche avant tout incitative dans un premier temps, sur la thématique de l'habitat privé. La priorité sera donnée au travail de communication en direction des habitants mais également des acteurs relais.

L'habitat est le principal axe du projet. Cela concerne notamment l'amélioration de la performance thermique des logements, la mise en œuvre de travaux permettant aux ménages concernés de sortir de conditions indignes d'habitat, et la réhabilitation du patrimoine bâti de la commune pour mettre en valeur l'identité de la commune.

Parallèlement, la Communauté de Communes la Haute Savoureuse et la Commune de Giromagny ont souhaité mettre en place de nombreuses mesures d'accompagnement afin de « bonifier » l'OPAH, de profiter du contexte de l'Appel à manifestation d'intérêt et de mener un projet global, ambitieux, sur plusieurs thématiques (espaces publics, déplacements, architecture, etc.).

Ainsi, pour favoriser le **développement économique**, l'acquisition d'une friche commerciale en centre-ville et le soutien au tourisme sont prévus. Le cadre de vie et l'ouverture du centre-ville feront également l'objet d'interventions, notamment par le développement des liaisons douces, la rénovation des façades et l'optimisation de l'usage des bâtiments publics. La **santé**, par le maintien et le développement des services médicaux et paramédicaux, la **culture**, la **préservation de l'environnement**, par le développement des transports collectifs et circulations douces, la mise en valeur du paysage et les économies d'énergie, font partie des objectifs.